

L'an deux mil vingt-cinq, le 1^{er} octobre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Pont-à-Marcq, par convocation en date du vingt-cinq septembre deux mil vingt-cinq, s'est réuni en Mairie de Pont-à-Marcq, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Sylvain CLEMENT, Maire de Pont-à-Marcq.

La convocation a été affichée sur l'écran d'affichage numérique de la mairie le vingt-cinq septembre deux mil vingt-cinq.

Présents : Sylvain CLEMENT, Fernand CLAISSE, Albertina MEIRE, Olivier FRANCKE, Anne-Marie DYRDA-LOYEZ, Pascale DEFFRENNES, Fabrice BLONDEL, Laurent DARRAS, Laurence DATH, Sophie DUGRAIN, Guillaume CARDON, Séverine FLAMENT, Audrey DEMAIN, Margaux LANGLANT (à partir de 19h08 délibération n°2), Philippe MATTON, Éric LAURENT, Frédéric BERNABLE, Laëtitia RENSKI, Lucile TYRAN.

Absents : Marie-Gaëtane DANION donne pouvoir à Sylvain CLEMENT, Jean-Marie PERILLIAT donne pouvoir à Fernand CLAISSE, Sylvain THULLIER donne pouvoir à Laurence DATH, Margaux LANGLANT donne pouvoir à Albertina MEIRE (de 19h00 à 19h08 heure de son arrivée).

Absent non excusé : Franck DENISE

Soit : 19 présents dont un retard, 3 absents avec pouvoir et 1 absent sans pouvoir.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance, il s'agit de Madame Albertina MEIRE.

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte. La séance se déroule en présence de public.

L'assemblée est informée que la séance est enregistrée pour simplifier la réalisation du PV.

D2025-10-01/11 Vente d'un bien communal sis 31 rue d'Avelin à Pont-à-Marcq

Monsieur le Maire rappelle que par délibération *D2021-09-16/04 Intention de vente d'un bien immeuble de la commune de Pont-à-Marcq*, le Conseil Municipal a acté la vente de l'immeuble sis 31 rue d'Avelin à Pont-à-Marcq.

Monsieur le Maire rappelle que par délibération *D2022-02-24/16 Vente d'un bien immobilier situé 31 rue d'Avelin*, le Conseil Municipal a, après négociations avec les exploitants de la crèche Piccadilly Baby, déterminer le prix de vente du bien.

Le SGC d'Orchies a interpellé Monsieur le Maire pour signifier que la société était en liquidation à compter du 4 août 2025 sans aucune communication préalable de l'exploitant.

La société UNION MJ a été nommé liquidateur judiciaire et est désormais l'interlocuteur de la commune sur ce dossier.

Le liquidateur a publié une annonce légale de cession du fonds de commerce de Piccadilly Baby.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la société est en dette de loyer à hauteur de 12 480,22€ (déclaration des sommes dues adressée au liquidateur par le SGC d'Orchies).

Monsieur le Maire souhaite par la présente réaffirmer la volonté du Conseil Municipal de Pont-à-Marcq de vendre le bien et de ne plus y accueillir d'activité de crèche. En effet, en cas de vente du fonds de commerce, le risque serait de devoir patienter durant une nouvelle période triennale avant de pouvoir dénoncer le bail et vendre le bien.



VILLE DE
PONT-À-MARCQ

CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 1^{er} octobre 2025 –

Envoyé en préfecture le 03/10/2025

Reçu en préfecture le 03/10/2025

Pont-à-Marcq

S²LO

ID : 059-215904665-20251003-D2025_10_01_11-DE

Monsieur le Maire précise que la vente est indispensable à la poursuivre des investissements de la commune dans un contexte budgétaire nationale des plus incertain.

Monsieur le Maire ouvre le débat.

Après avoir exposé, Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux de bien vouloir :

- Acter à nouveau la volonté de vendre le bien sis 31 rue d'Avelin à Pont-à-Marcq ;
- Acter l'opposition du Conseil Municipal pour tout projet de reprise d'activité en ce lieu ;
- Acter le cas échéant une actualisation de l'évaluation des Domaines ;
- L'autoriser à signer tout document afférent à ce dossier.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, actent les modalités de la présente.

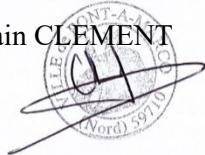
Ainsi fait en séance les jour, mois et an que susdits,

Pour extrait certifié conforme à l'original,

Fait à Pont-à-Marcq le 03/10/2025,

Le Maire,

Sylvain CLEMENT



La secrétaire de séance,

Albertina MEIRE

